

L'ÉLECTEUR

JOURNAL DU SOIR

PLAMONDON & Cie., Éditeurs-Propriétaires.

BUREAUX: 34, COTE LAMONTAGNE, QUEBEC.

ERNEST PACAUD, Redacteur-en-chef.

QUEBEC, 26 MAI 1886

La voix du peuple

Un document de la plus haute importance

Le comté le plus conservateur de la province se prononce sur la situation

Energique condamnation du parti de la corde

Il vient de nous être remis ce matin un document que nous considérons d'une extrême importance en ce qu'il indique avec la plus grande clarté et d'une façon indéniable le sentiment public dans notre province.

Nos lecteurs doivent connaître les attaches du comté de Dorchester au parti conservateur. Jamais un libéral n'a pu s'y faire élire, et nos adversaires avaient réussi à s'y fortifier à un tel point que les libéraux n'y tentaient plus la lutte et que les candidats conservateurs y étaient élus par acclamation.

A une ou deux exceptions près, toute la classe dirigeante, c'est-à-dire la classe instruite, était conservatrice et veillait avec un soin scrupuleux à ce que pas une feuille libérale ne pénétrât parmi la population.

Cependant la commotion produite par l'assassinat du 16 novembre s'est fait sentir jusque dans Dorchester. La population tout entière s'est émue au récit que la presse conservatrice elle-même lui a fait de ce drame; et elle a énergiquement et solennellement protesté dans diverses assemblées publiques. Ceux qui depuis ont trahi la cause nationale ont fait des efforts surhumains pour faire changer la population avec eux, mais sans succès.

Le courant de l'opinion est tellement fort et accentué dans Dorchester que, spontanément, de leur propre mouvement, les électeurs ont fait ce qui n'a pas encore été tenté dans les autres comtés de la province: ils se sont ligüés et ont signé un protêt énergique, donnant ainsi un exemple signalé à tout le reste de la province, à la veille des élections générales.

A CHS LESAGE, écrivain, M. D.,
Membre des Communes
pour le comté de Dorchester.

Monsieur le député,

Notre honneur national outragé nous fait un devoir de vous faire part de l'indignation que votre vote sur la question Riel a soulevé, dans tout le comté.

Vos antécédents politiques nous avaient appris, depuis longtemps déjà, à peu compter sur votre parole et votre indépendance; mais nous espérions qu'en face d'une question aussi solennelle et aussi nationale vous mettriez de côté l'esprit de parti qui vous a toujours animé, pour enregistrer votre protêt contre l'acte inique et barbare du 16 novembre. Mais, non; vous avez mieux aimé marcher de pair avec les traîtres que de figurer sur la liste d'honneur avec les patriotes et les grands cœurs.

Vous connaissiez parfaitement l'opinion du comté sur la question Riel, et vous en aviez même rendu admirablement bien l'expression, dans des résolutions que vous aviez rédigées et préparées vous-même, à l'assemblée de Sainte Claire, du 2 décembre.

Vous avez donc manqué aux engagements solennels pris devant nous, en reniant vos opinions et en vous agenouillant aux pieds des traîtres, dont les mains étaient encore rouges du sang d'un de leurs compatriotes.

Vous nous avez grandement humiliés, comme Canadiens-français et comme catholiques, en continuant votre appui à Sir John Macdonald, cet ennemi juré de notre race et de notre religion.

Vous vous êtes montré trop esclave,

pour aspirer, dorénavant, à représenter des gens de cœur. Vous nous avez bravés de loin, mais le châtimeur sera digne de l'offense, si jamais vous osez reparaitre devant nous pour briguer nos suffrages.

Le feu de paille est en pleine combustion dans tout le comté, et nous ne manquerons pas, comme autrefois en Vendée, à le tenir en haleine, afin qu'il serve de signe de ralliement au grand jour de la lutte et de la rétribution.

Nous demeurons,
M. le député,
Vos électeurs humiliés.

Comté de Dorchester,
20 mai 1886

Ste Claire

Jean Laliberté : Maire de St Claire, Joseph Laliberté, Ex Maire, Hilaire Fournier, ex maire L. M. Roy, N. P., Louis Fournier père, Louis Fournier, fils, Antoine Audet, marchand, Joseph Audet, Nérée Fournier, Joseph Fournier, Laurent Bouchard, père, Laurent Bouchard, fils, Joseph Bellavance, Chs. Landrie, Napoléon Venner, Thomas Corrivau, Edouard Corrivau, Jean Morin, Anselme Morin, Théophile Morin, Florid Morin, Léon Morin, David Carboneau, François Couture, Anselme Couture, Pierre Corrivau, Louis Carrier.

St Malachy

Moïse Paradis, marchand, F. X. Guay, marchand, Eugène Paradis, Ant. Smith, Nuzaire Gauthier, James Skeeley, Benoit Rousseau, Matthew Healy, Patrick O'Farrell, James Duncau, Xavier Lacroix, Jean Bruneau, Jean Côté, Alfred Aubé, Guillaume Bruneau, Ambroise Théberge, Nazaire Lachance, Edmond Côté, Joseph Fleury, Jacques Bolduc, John Kelly, Owen Kelly, James Dwyer, John McGrath, Thom Hickey, Napoléon Beaudoin, Zéphirin Roy, Edward Humphrey, Léon Bilodeau, Emile Tremblay, Théodore Dutil, Thomas Cahill, Arthur Nadeau, Louis Tanguay, conseiller, Louis Lacroix, Octave Picard, Charles Corrivau, Léon Lamontagne, Alphonse Bourget, Cyrille Beaudoin, Joseph Tanguay, Peter Lyons, Magloire Gaulin, James Fitzmerris, jr., Isidore Corrivau, Thomas Wash, Anselme Bilodeau, David Côté, Charles Bilodeau, Victor Paré.

Cranbourne

Edward Brennan, maire, Pat. Fitzgerald, conseiller, Eli Plante, do, Damase Fortin, do, Joseph Gagné, do, Pierre Guenette, do, J. P. Lessard, ex maire, Damase Bolduc, Anselme Lessard, Vital Veilleux, Joseph Giroux, Ephrem Boivin, Joseph Boivin, Joseph Maheux, Martin Connors, Jean Dostie, Jacques Brousseau, Joseph Drouin, Olivier Drouin, James Cassidy, Thom Fitzgerald, Bapt. Couture, Richard Giguère, Adrien Tardif, Anselme Dutil, Elzéar Gilbert, Alexandre Bilodeau, Jean Lessard, Philippe Tardif, Georges Maheux, Jean Maheux, Adolphe Cloutier, David Laubier, John Henley, Olivier Cloutier, Richard Free, Joseph Dulac, Jean Guenette, Philippe Fortin, Jean Boulet, David Himes, Henry Courtney, Benjamin Boulet, Thomas White, John Hines, Pat. O'Reilly, Michael Cassidy, J. B. Brun, Joseph Brun, Louis Brun, Pierre Brun, Amedée Giguère, Adolphe Drouin, Julien Lacasse, Omer Maheux, Nap. Roy, Joseph Gilbert, Richard Rancourt, Thomas Carrier, Nap. Carrier, Chs. Giroux, Georges Maheux, Job. Boulet, Jean Boulet, Elzéar Drouin, Gaspard Drouin, Louis Bédard, Alexandre Lessard, Joseph Rancourt, Octave Bolduc, Pierre Nolin, François Parant, Désiré Parant, Albert Parant, Jean Pouliot, Vital Maheux, Paul Trépanier, Anselme Cloutier, Xavier Cloutier, Hilaire Drouin, Pierre Rouillard, Denis Rouillard, B. Plante, Samuel Matthew, Thomas Sheran, David Barry, John Murphy, Joseph Hines, John Mangan, James Mangan, Martin Gorman, Michael Brennan, John Colgan, Edward Colgan, Pat. O'Brien, Edward Hines, John Hines, James Courtney.

Frampton

John Brennan Ex-maire, Joseph Reed, John Murphy, Thomas Duff,

James Fall, Thomas Murphy, Barth. Deblois père, Barth. Deblois fils, Thomas Golden, Matthew Walls, John Redmond, Cyprien Cliche, Léon Couture, Martin Miller, Matthew Miller, Thomas Audet, Louis Drouin, Iréné Bissonette, Francis Brennan, James Hennessey, John O'Farrell, James Jordan, Moses Jordan, Pat. Quigly, Michael Doran, James Nugent, Michael Moran, John Stynes, William O'Neil, Peter O'Neil, John O'Neil, Nap. Lehouillier, Evange liste Pouliot, Pierre Dulac, Andrew Murphy, Pierre Pilot, William Denohue, Léon Ruelle, Narcisse Labbé, Joseph Jacques, Moses Caranagh, Ignace Turcotte, Thomas Bellavance, Joseph Maheux, Antoine Roy, Antoine Roy, Auguste Paradis, Thomas Drouin, Nap. Couture, Alfred Couture, Marc Conroy, William Kenny, Thom. Courtney, sen., Thom. Courtney, jun., Pat. Reed, Thom. Reed, François Turgeon, Matthew Conroy, James Nelligan, John Coyle, John Magher, John Dyer, Joseph Dulac, Cléophas Labbé, John Byrnes, Daniel Byrnes, William Redmond, Denis O'Leary, Pat. Kelly, Jeremiah Kelly, John Kelly, Michael Magher, James Redmond, Louis Baillargeon, Majorie do Filteau, Abraham Jacques, David Dion, James O'Brien, Joseph Leclerc, John Lawlor, Pat. McDonald, Henry Doran.

St Bernard

Ambroise Chabot, maire de Saint Bernard, Pierre Chabot, ex-maire, conseiller, Romuald Carrier, do, Marcel Rhéaume, do, P. A. Vaillancourt, Augustin Morin, George Roy, François Vallières, Antoine Boutin, Cyrille Gagné, Jean Vallières, Etienne Bilodeau, Nap. Roy, Eusébe Bougie, Cyrille Gagné, P. Vallières, Cyprien Garon, Louis Lambert, Cyprien Royer, Théophile Royer, Prudent Royer, Cyrille Vaillancourt, André Rhéaume, P. Plante, N. P., Jean Parent, André Andesse, Joseph Andesse, Daniel Turgeon, Onésime Bilodeau, Prisque Charlie, Etienne Philion, père, Etienne Philion, fils, Alexandre Philion, Joseph Philion, George Lacasse, Siméon Grégoire, Philéas Vaillancourt, François Vaillancourt, François Parent, Honoré Rhéaume, Louis Camaray, Joseph Brousseau, Frs Fortin, Jean Philion, Magloire Moreau, Joseph Roberge, Joseph Blais, Elzéar Drouin, Thomas Bilodeau, Antoine Marceau, Alexis Rhéaume, Honoré Fortier, Adalbert Blais, Philip. Carrier, Joseph Beaudoin, Richard Viger, William Andesse, David Camaray, Adélard Lachance, Louis Grégoire, Théophile Bélanger, Cléophas Royer, Pierre Côté, père, Pierre Côté, fils, France Dutil, Thomas Dion, Gabriel Dumont, Xavier Roy, Damase Roy, Octave Roy, Alphonse Roy, Paul Guilmette, Isidore Bernier, Jos. Dion Ent., Adolphe Dion, Hubert Bouffard, Damase Parent, Joseph Nadeau, Ferdinand Nadeau, Joseph Beaudoin fils d'A., Abraham Beaudoin, Majorique Filteau, Philéas Filteau, Benoit Fournier, Alfred Fournier, David Breton, Pierre Thibaudeau, France Blais, Michel Larivière, Zacharie Parent, Louis Bedard, Joseph Jolin, Jacques Gagné, Philibert Brochu, Damase Bilodeau, Joseph Fortier, Pierre, Fortier, Phydime Bilodeau, Pierre Sylvestre, P. Isid. Sylvestre, H. C. S., David Sylvestre, Damase Baillargeon, Urbain Bourgault, François Chretien, Godfroid Beaudoin, George Blouin, Louis Marceau, Pitre Bussiès, Ocsime Mercier, François Dabreu il, Joseph Côté, Joseph Pilot, Noël Bilodeau, Octave Martineau, Antoine Chamberland, Napoléon Garon, Auguste Veulleux, père, Hilaire Veulleux, Joseph Royer pé. Joseph Royer fils Louis Royer, Pat. Sutton, Philippe Garret, Joseph Corrivau, Elzéar Bernier, Jos. Dion meublier, Joseph Perron, Xavier Thibaudeau, Joseph Beaudoin, fils d'Eusébe, Pierre Roy, Narcisse Roy, Raymond Dumont, Xavier Saint Ouge, Antoine Paradis, Charles Drapeau, François Oteau, François Fortier, Jacques Gobeil, Louis Gagné, Grégoire Vaillancourt, Théophile Vaillancourt, Joseph Langevin, Nap. Vallée, Jean Bisson, Pierre Larocheille, Honoré Roberge, Joseph Paradis, Pierre Parant, Joseph Fortier, Huber,

Bruneau, Etienne Letellier, Benjamin Paradis, J. Bpte Bélanger, Joseph Royer, Siméon Philion.

Ste Hérodine

Georges Boulet maire de Ste Hérodine, Eusébe Beaubien, Ex-maire, Joseph Morin conseiller Pitre Thibaudeau, do, Louis Dion, do, Auguste Veulleux, do, Richard Laflamme, Ex-maire. Dr. A. Morrisset, Félix Blais père, Louis Philion, Alphonse Chalifour, Prudent Garon, Louis Marceau, Léon Elie, Michel Moreau, Adélard Brouard, Georges Goulet, Joseph Begin, Célestin Camiray, Téléphore Beaudoin, Damase Morin, Edouard Turcotte, Cyrille Grégoire, Sec. Trés., Louis Rhéaume, Louis Duclos, Alphonse Turcotte, Louis Turcotte, Isidore Cameron, François Leclerc, Prudent Brouard, Louis Goulet, Adélard Garon, Edouard Laliberté fils, Antoine Betis, Joseph Betis, Paul Laflamme, David Custeau, André Lacasse, Joseph Lacasse, Antoine Duclos, Napoléon Letellier, Joseph Vaillancourt, Etienne Duclos, père, Romain Chrétien, Jacques Gagné, forgeron, Antoine Jolin, Joseph Lacasse, Pierre Labbé, Louis Mercier, Hilaire Lemelin, André Pigeon, Charles Turmelle, Joseph Boutin, Hypolite Taillon, André Chabot.

(A CONTINUER)

Exemple à imiter

Notre population si profondément catholique est dans la jubilation depuis que la nouvelle de l'élevation de Mgr Taschereau au cardinalat a été confirmée. Partout l'on s'organise pour témoigner à Son Eminence de son dévouement et de son estime.

C'est la belle paroisse de St Thomas de Montmagny qui a été, croyons-nous, la plus prompte à prouver sa joie et son attachement au nouveau Cardinal. Dimanche, en effet, le révérend M. Rousseau, curé de l'endroit, fit part à ses paroissiens de l'idée de donner à Son Eminence son portrait peint à l'huile, de grandeur naturelle.

Aussitôt la messe terminée, le député local M. N. Bernatchez, accompagné des marguilliers de l'œuvre et de toute la paroisse, se rendirent au presbytère. M. Bernatchez déclara à M. le curé Rousseau, au nom de la paroisse, que celle-ci applaudissait de tout cœur à l'idée qu'il avait suggérée au prône et était prête à se charger des frais qui couvreraient le portrait de Son Eminence.

M. le curé Rousseau remercia, tout ému, M. Bernatchez et ses autres paroissiens qui avaient été si prompts à se rendre à son appel.

Nos plus sincères félicitations à la brave paroisse de St Thomas, qui a été la première à offrir un si joli cadeau au premier cardinal du Canada.

NOUVELLES D'OTTAWA

(Dépêche spéciale à l'Électeur)

26 mai.

La législation a fait plus de progrès, hier, que durant huit autres jours de session.

Un nombre considérable d'actes publics et privés ont subi leur troisième lecture et ont été transmis au sénat pour y recevoir la sanction.

Sir Hector a présenté un projet de loi au sujet du subside accordé à la Cie du chemin de fer de la Baie des Chaleurs.

Je vous en parlerai lorsque ce projet sera discuté, à sa seconde lecture.

Le gouvernement paraît avoir résolu de se réconcilier l'île du Cap Breton, car il a soumis hier un projet pour la construction d'un chemin de fer depuis le détroit de Canso jusqu'à Sydney, c'est-à-dire d'une extrémité à l'autre de l'île.

Quand la population de Québec re-

clame justice comme sur la question du passage du Pacifique sur son territoire, Sir John se contente d'emplir la bouche des plus gros pour les empêcher de crier, et tout entre dans l'ordre. Quand la population de l'île du Cap Breton se plaint, Sir John juge que le même remède ne saurait s'appliquer et il considère qu'il doit rendre justice à la population elle-même s'il veut éviter d'être écrasé.

Pzuvres Canadiens-français! Que l'avachissement de ces dernières années leur a fait une pénible position ici!

Il était rumeur ici que c'était M. Chapeau qui devait prendre la direction du département des chemins de fer au départ de M. Pope. Mais il est évident qu'il n'en sera rien, car le gouvernement vient de charger l'hon. M. Thompson de représenter M. Pope en son absence.

ACTUALITES

La section catholique du conseil de l'Instruction Publique a commencé à siéger ce matin en cette ville.

Presque tous les évêques de la province, les hon. MM. Chauveau et Jetté, M. P. S. Murphy et autres sont à Québec pour cette occasion.

L'ouverture du septième concile Provincial se fera solennellement dimanche prochain à la basilique.

Tous les évêques de la province y assisteront.

Son Excellence le gouverneur-général est parti hier soir pour Ottawa.

Il reviendra à Québec, sitôt après la prorogation des chambres, séjournera quelques jours à la citadelle, puis se rendra en excursion de pêche dans le bas du fleuve.

Le gouvernement vient de nommer M. Adolphe Fontaine de la ville de Joliette, reviseur des listes électorales du comté de Joliette, en remplacement de M. le juge Cimon qui a donné sa démission.

Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas nommé M. le juge Taschereau, qui remplace M. le juge Cimon, à Joliette?

C'est que le gouvernement ne nomme des juges que lorsqu'ils sont conservateurs.

Quelle prostitution de la magistrature!

Une dépêche de Gloucester, Mass., nous annonçant la capture d'un navire canadien, par les autorités américaines, à Portland, Me.

Nous craignons fort que toutes ces saisies de navires canadiens et américains ne finissent par produire les complications les plus sérieuses.

Pourquoi notre gouvernement canadien a-t-il aussi attendu à l'expiration du traité des pêcheries avant de songer à le renouveler?

Son incurie va peut être coûter bien cher encore une fois au pays.

Les dernières dépêches d'Angleterre semblent laisser prévoir une dissolution immédiate des chambres.

Nous sommes heureux d'apprendre que notre jeune ami M. P. U. Garneau, qui vient de subir avec grand succès ses examens de docteur en médecine à l'Université Laval à Montréal, est établi depuis quelques jours à Stanfold, où il est en train de se faire une jolie clientèle. Nous souhaitons plein succès au nouveau disciple d'Esculape.

Le Conseil Général du Barreau se réunit samedi à Montréal.

Un Triduum est commencé ce matin à la basilique. Le Saint Sacrement sera exposé à toutes les messes, et il y aura salut, chaque soir, à 6 heures.

La Reine a eu 67 ans, lundi.

Son Excellence le gouverneur-général s'est promené de 5 à 6 h. hier après-midi sur l'Avenue des Erables.

Il paraissait jouir, en dépit du mau-

vais temps, de l'aspect de cette avenue (chahuterie).

L'hon. M. Church est à Québec.

M. Henri de Lamothe, le nouveau gouverneur de St Pierre et Miquelon, est à Québec.

Le 87ème a été licencié hier.

Il y a aujourd'hui, en cette ville, une convention de méthodistes.

Un nombre considérable de ministres de cette église sont arrivés à Québec hier et ce matin pour prendre part à la convention.

Le "Yacht Club" se réunit, ce soir, pour organiser des courses de yacht.

ECHOS DU PARLEMENT

Pas encore d'amnistie.

Le procureur général n'a pas reçu d'Ottawa les instructions nécessaires pour lancer sa fautive proposition.

Le département des chemins de fer n'a pas encore fait de rapport sur ses opérations de l'année.

M. Gagnon a demandé hier soir à voir un peu la grande politique de chemins de fer de colonisation du gouvernement si pompeusement annoncée dans le discours du trône.

—Encore quelques jours, a répondu M. Flynn, et vous verrez.

La chambre et le pays attendent ce moment avec angoisse.

L'hon. M. Marchand a vivement critiqué la manière de procéder du gouvernement sur la codification des statuts.

A en croire le discours du trône, le travail de la commission était à peu près terminé; et cependant tout ce que le gouvernement a encore soumis à la chambre de ce grand travail, consiste en quelques chapitres ayant trait à l'organisation des départements publics.

De ce train-là, nous en avons pour des années, et quand le dernier volume de l'ouvrage sera fini, il faudra recommencer à refondre le premier.

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

(Séance d'hier)

QUESTION DE RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE

Quel spectacle! D'année en année, les ministres perdent le souvenir de leurs propres actes. Il faut voir avec quel désintéressement ces messieurs parlent des actes des gouvernements Chapeau et Mousseau, dont la plupart cependant ont été membres.

M. Gagnon, en amendement à la motion des subsides, leur rappelle la désagréable affaire Forget en ces termes: M. Gagnon, appuyé par M. White, propose:

Que cette chambre regrette que le gouvernement n'ait pas adopté les mesures nécessaires pour faire rembourser la somme de \$30,000, faite en faveur de la province et remise le 9 mars 1883 à W. E. Blumhart, procureur de MM. Forget & Co, en violation de la loi et des conventions.

Nos lecteurs connaissent déjà les détails de cette scandaleuse remise d'une somme confisquée au profit de la province.

En 1884, le gouvernement Ross a repoussé la responsabilité de cet acte de ses prédécesseurs, et la discussion qui eut lieu alors indiqua clairement que personne ne songeait à défendre la transaction.

Aujourd'hui il s'agit de savoir si, la remise étant reconnue illégale, le gouvernement n'aurait pas dû en demander le remboursement.

C'est ce que MM. Gagnon, Mercier, Marchand et Whyte demandent, dans les termes les plus catégoriques.

Cela a amené les ministres à faire un pas de plus: ils se mettent à défendre la transaction. C'est justement ce que l'opposition voulait.

L'hon. M. M. Taillon, Blanchet et Lynch ont cherché à justifier la remise des \$30,000: à défaut d'arguments, M. Taillon a été même réduit à recourir à sa tactique ordinaire: tomber sur le gouvernement Joly. Le père Picard n'aurait pas fait mieux. Mais le procureur-général n'a pas été heureux; il avait choisi l'affaire Gowen, sur laquelle un complot dont il faisait partie lui-même a excusé le gouvernement Joly de toute imputation de malhonnêteté.

L'hon. M. Marchand l'a rappelé à la réalité.

Finalement la motion de non confiance a été repoussée sur un vote strict de parti: 35 contre 10. Un grand nombre de députés étaient absents de part et d'autre.

C'est toujours un point de gagné: le gouvernement Ross a été fatalement amené à prendre la responsabilité d'un acte administratif de ses prédécesseurs.

DU VENT! TOUJOURS DU VENT!

Voilà de quoi le trésorier emplit sa caisse.

Il arrive cette fois avec une série de résolutions qui se lisent ainsi:

Résolu, 1. Que la somme de deux millions trois cent quatre-vingt quatre mille piastres accordée par le gouvernement de la Puissance du Canada au gouvernement de la province de Québec, en considération de la construction du chemin de fer de Québec à Ottawa, connu sous le nom de "Chemin de fer de Québec, Montréal, Ottawa et Occidental" sera affectée au paiement de la dette consolidée de la province.

Résolu, 2. Que cette somme sera versée dans le fonds créé pour le rachat de l'emprunt effectué en vertu des dispositions du statut 37 Victoria, chapitre 2, et sera employé pour payer autant de l'emprunt contracté en vertu de ce statut et formera partie du fonds d'amortissement créé pour racheter cet emprunt.

Résolu, 3. Que l'intérêt provenant de cette somme sera employé au service des intérêts sur l'emprunt plus haut mentionné.

Résolu, 4. Qu'il est défendu au trésorier de la province d'employer, même temporairement, une partie quelconque de la dite somme ou de l'intérêt en provenant, pour aucune autre fin quelconque.

Résolu, 5. Qu'il sera rendu compte à Sa Majesté du placement et de l'emploi réguliers de cette somme ainsi que des intérêts en provenant.

La proposition est louable; mais elle manque de quelque chose d'assez essentiel. Le statut fédéral 47 Victoria chap. 8, qui nous accorde cette subvention, stipule que l'intérêt seulement nous en sera servi. Le trésorier est forcé d'admettre cela; ce qui ne l'empêche pas d'insister pour faire passer ses résolutions.

L'opposition, par la bouche de MM. Mercier, Gagnon, Marchand, Shekyn, lui fait en vain observer que c'est du dernier ridicule que de légiférer sur un capital qui ne nous appartient pas. Il serait bien désirable, certes, d'appliquer deux millions à l'extinction d'autant de notre dette; mais pour cela faut-il au moins posséder ces deux millions. Le gouvernement fédéral n'est obligé qu'à nous verser l'intérêt de cette somme; comment pouvons-nous raisonnablement compter le capital comme touché?

L'hon. M. Beaubien fait même remarquer que la loi qui va être passée pourra être désavouée par le gouvernement d'Ottawa.

Mais le trésorier tient mordicus à légiférer sur rien. En face de cette obstination puérile, l'opposition a laissé passer les résolutions en comité, non sans s'en amuser beaucoup.

Cette bizarrerie reviendra de nouveau ces jours-ci devant la chambre.

La chambre a ensuite expédié quelques projets de loi d'importance secondaire, et ajourné à 11 h.

CE QUE L'ON DIT DE LA QUESTION RIEL PARMi NOS COMPATRIOTES AUX ETATS-UNIS

Nous détachons d'un excellent article de l'Indépendant de Fall River, Mass., les remarques que voici:

La question Riel a fourni à la bourgeoisie de Québec l'occasion de donner un bel exemple d'aplatissement. Au commencement de l'agitation provoquée par le meurtre du chef des Métis, les étres faibles qui ont peur de leur ombre, les lâches qui se rangent toujours du côté des gros bataillons disaient aux patriotes: "Vous allez nous conduire à la guerre civile. La province d'Ontario ne nous permettra jamais de réclamer justice égale pour tous. Riel a été lâchement sacrifié à la haine orangiste, soit; mais il ne faut pas le dire de crainte d'ameuter contre nous toute la population des provinces anglaises."

Qu'est-il arrivé? La législature de la province d'Ontario, de cette province tant redoutée par ces brailleurs à gage, a proclamé carrément qu'elle désapprouve la tyrannie dont les Métis du Nord-Ouest ont été les malheureuses victimes. Cette déclaration, adoptée à une majorité assez considérable, avait été provoquée par le parti tory qui était allé mendier à la législature d'Ontario, pour le compte du vieux chef, une approbation destinée à calmer les remords des meurtriers de Riel. Elle a prouvé que la partie saine de la population d'Ontario ne demande qu'à être bien renseignée sur les faits pour marcher avec nous dans la lutte qu'il est de notre devoir de soutenir contre l'injustice.

Loin d'avoir compromis sa popularité en se mettant au-dessus des préjugés de race, la majorité ministérielle

d'Ontario s'est assuré l'appui de tous les hommes bien pensants. La preuve en est dans le ton actuel de la presse grite de langue anglaise, à laquelle nous avons pu reprocher, dans le passé, d'avoir fait preuve de beaucoup d'hostilité envers notre race, mais qui, aujourd'hui, à peu d'exceptions près, défend la cause de la justice, notre cause à nous Franco-Canadiens, avec autant de zèle que nos meilleurs journaux publiés en langue française. Cette preuve ressort en outre de l'attitude prise en cette chambre par un certain nombre de chefs libéraux des plus éminents y compris M. Blake.

Tout cela démontre l'absurdité des craintes puériles exprimées par les tristes âmes qui n'ont jamais pu se conduire eux-mêmes et qui ont la prétention d'indiquer aux hommes de cœur la ligne de conduite qu'ils doivent suivre dans l'intérêt de notre nationalité.

Chose assez curieuse, et qui serait bien risible si elle n'était aussi déplorable, c'est précisément la province que l'on nous représentait comme ne devant faire qu'une seule hauchée du Bas-Canada, si nous osons dire leur fait aux bonheurs de Riel, c'est cette province, dis-je, qui flétrit la conduite indigne du gouvernement fédéral, tandis que dans la législature de Québec, une majorité composée de traitres, de renégats politiques, de lâches adulateurs du vice triomphant, d'hommes ayant beaucoup plus d'aptitudes pour le rôle de valet que pour celui de député d'un peuple libre, refuse de désapprouver le crime commis par Sir John et ses acolytes sous prétexte que cela ne regarde pas le gouvernement local.

Quelques jours auparavant ces mêmes députés votaient en faveur du Home Rule pour l'Irlande, un pays dont le sort doit nous intéresser bien plus que celui du nôtre, cela est évident, à en juger par la conduite de ceux qui viennent d'ajouter à l'humiliation que nous a fait subir le gouvernement fédéral l'affront encore plus pénible de leur avachissement devant les persécuteurs de notre race. Heu reusement que ces tristes individus ne représentent pas du tout l'opinion publique. L'élection de Verchères vient de le prouver. Attendez le coup de balai général.

Ceux qui ont déjà reçu le prix de leur trahison s'en occupent fort peu. Ils n'ont plus rien à perdre sous le rapport de la réputation et ils ont le cœur tellement racorni par l'habitude de tout sacrifier à leur intérêt que les remords n'ont pas beaucoup de prise sur eux. Mais il y en a d'autres qui se sont prestés sur la foi de promesses brillantes qui leur ont été faites sans marchander. C'est parmi ceux-là qu'ils y aura des pleurs et des grincements de dents.

En attendant, il est bien humiliant que de constater jusqu'à quel degré d'abjection notre classe instruite est descendue. C'est surtout parmi les hommes d'une certaine instruction et d'une certaine position sociale, que se recrutent les traitres et les vendus. J'ai souvent entendu dire: "Un tel ferait un bon député: c'est un homme indépendant sous le rapport de la fortune." Si jamais l'on répète cela devant vous, n'en croyez rien. L'expérience a prouvé que la richesse est loin d'être une garantie d'indépendance. Tel se vend pour des honneurs, tel autre pour de l'argent, mais il est certain que le nombre des pendants et des vendus est beaucoup trop considérable.

J'ai souvent rencontré des gens trop honnêtes pour se vendre, trop patriotes pour devenir riches par des moyens inavouables, des hommes qui ne craignent pas de compromettre leurs intérêts ou leur position pour défendre la cause du droit et de la justice; je n'ai jamais rencontré un pendeur, riche ou pauvre, qui n'ait reçu ou qui ne s'attende pas à recevoir le prix de sa trahison.

Il y a tant de manières de récompenser ceux qui se montrent les serviteurs zélés des hommes qui nous exploitent! On donne des impressions à celui-ci, une entreprise à celui-là, à cet autre une charte de chemin de fer qu'il peut revendre avec profit; on retient les faibles, en menaçant de leur couper les vivres; les plus habiles se font tuer un peu pour attraper les gros ma gots, mais c'est toujours Baptiste qui paie.

Après tout, si l'on aime à se faire exploiter, c'est son droit, mais je suis d'opinion qu'il commence à se fatiguer. Puisse-t-il comprendre une bonne fois qu'il arrivera jamais à se faire gouverner convenablement, tant qu'il permettra aux politiciens de profession de lui imposer leurs candidats. Tant qu'il ne l'aura pas compris, il lui arrivera peut-être de changer de maîtres, mais il ne sera jamais libre. Pour jouir de toute la plénitude des libertés qui lui sont garanties par la constitution, il faut qu'il se donne la peine de se former une opinion indépendante et de surveiller de près ceux qui, après tout, ne sont pas ses maîtres, mais ses servi-

teurs, chargés de défendre ses intérêts et responsables envers lui de leur conduite politique.

CORRESPONDANCE

St Edwidge de Clifton, 21 mai 1886.

M. le rédacteur,

quoique n'étant pas abonné à votre journal, je prends cependant fait et cause pour les patriotes des deux partis. Ce mouvement prend tous les jours un développement constant jusque dans nos cantons.

Il est vrai que le P.onnier, qui avait quelque prestige, a viré de bord et a trahi nos intérêts les plus chers, mais il a été terriblement puni dans la personne de son rédacteur M. J. A. Chicoyne, qui a manqué se faire tuer à la Patrie, le château fort conservateur.

Monsieur, je m'éloigne un peu du sujet qui me fait écrire cette lettre. Le voici. Le Canada du 11 courant rapporte une lettre qui vous concerne à plus d'un titre.

Notre instituteur se jette à corps perdu dans la politique. Mais disons seulement que cette fameuse lettre contient autant de sottises que de phrases. Une preuve que l'imagination de l'auteur a beaucoup travaillé, c'est que je crois que lui, monsieur Potvin, ne reçoit pas votre journal. Je crois même qu'il n'y a pas deux électeurs qui n'approuvent pas votre journal depuis la mort de ce pauvre Louis Riel.

Ayez la bonté de donner à cette lettre l'hospitalité dans votre journal, sans peur et sans reproche.

UN CONSERVATEUR.

ANNONCES NOUVELLES

- Submission demandée.—Académie de Musique.—F. Jehin-Prume.
On demande.—Nouvelles voitures pour enfant.—F. O. Valleraud.
Pharmacie du Palais.—Dr C. O. Lebel.
Briques! briques!
Demande d'emploi.
Teneur de livre demandé.—
Déménagement.—
A vendre.—Jos. Archer.
Marchandises nouvelles.—Glover, Fry & Co
Loterie Nationale.—

NOUVELLES LOCALES

AUJOURD'HUI 26 MAI: S. Philippe de Néri.—Lever du soleil à 4 h. 8, coucher à 7 h. 19.
temps: couvert humide et frais.—Thermomètre: 59°.

ANIMAUX EXOTIQUES

Un chien esquimaux, un jeune buffle et un pony indien excitent en ce moment beaucoup de curiosité à la citadelle.

PREMIERE COMMUNION

Hier matin, à la chapelle des Sœurs de la charité, a eu lieu la première communion des pensionnaires et des orphelins, au nombre de 121, dont 51 pensionnaires. Monseigneur l'Archevêque Taschereau a dit la messe et administré ensuite la confirmation aux nouveaux communians.

A l'issue de la messe, les parents des enfants furent invités à se rendre à la salle des réceptions, où se trouvait Mgr l'Archevêque, accompagné de MM. les abbés Bonneau et Gagnon, M. et Mme J. Ledroit, parrain et marraine des communiés. Il y eut alors une séance intéressante, pendant laquelle des enfants récitèrent un dialogue sur le bonheur de la première communion. Après cette séance, un splendide déjeuner fut donné au réfectoire des pensionnaires. Les parents servaient eux-mêmes leurs enfants.

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

MM. Budden viennent de remplacer M. A. J. Maxham qui se retire des affaires. M. J. S. Budden a été l'associé de M. Maxham pendant 37 ans et M. Heber Budden pendant 25 ans. M. Maxham se retire après une carrière de 50 ans dans les affaires.

PÉLERINAGES

Demain aura lieu le pèlerinage à Ste Anne de Beaupré des pensionnaires et orphelins des Sœurs de la charité.

Les Congréganistes de la haute-ville feront leur pèlerinage annuel dimanche prochain, à cinq heures du matin, au sanctuaire de Notre Dame de la Victoire à la basse-ville.

—Le Tiers-Ordre a fait, dimanche, son pèlerinage annuel à Sainte Anne. Il y avait plus de 500 pèlerins. Le Brothers est revenu à 4 heures et demie de l'après midi, et est retourné à la Sainte Anne avec une centaine d'autres pèlerins allant rejoindre plus de cinquante membres du Cercle Catholique, qui s'y sont rendus à pied dans la journée.

—Les élèves du séminaire ont fait leur pèlerinage annuel dimanche matin, à l'église de la Basse-Ville.

MOIS DE MARIE

Les exercices du mois de Marie con-

tinuant d'être très solennels à la Basilique.

Dimanche soir, M. l'abbé L. A. Pâquet y a fait un sermon remarquable. Madame Pâquet a chanté un O Salutaris, avec une souplesse et une richesse de voix merveilleuses. Madame Legendre, M. Legendre et M. D'Eschambault ont rendu avec talent l'hymne O Jesu Deus magnus.

LES PÉLERINS CANADIENS DE TERRE SAINTE

Je viens de recevoir une lettre du Rév. M. Bréchu, directeur du pèlerinage canadien, datée de Jérusalem, 27 avril.

Tous nos voyageurs à cette date étaient en parfaite santé, et se disposaient à prendre la voie du retour. Aucun incident fâcheux ne leur était arrivé jusque là. Ils craignaient un peu, par les nouvelles des journaux, de faire la rencontre du choléra en Italie, mais comme le fléau a l'air assez doux cette année, espérons qu'ils pourront opérer leur retour en sûreté sans même avoir rien à changer à leur programme.

M. Bréchu venait d'apprendre l'incendie de son église, et disait que cette triste circonstance le forcerait à hâter son retour.

L'ABBÉ PROVANCHER. Cap Rouge, 24 mai 1886.

FEU DANS LA RUE ST VALIER

Vers dix heures dimanche matin, le feu a éclaté dans l'écurie de M. Fertin, tanneur, rue St Valier, qui a été en partie détruite. Les flammes se sont en même temps communiquées à une certaine quantité d'écorces de pruche, mais grâce à l'activité des pompiers qu'une alarme sonnée à la boîte 42 avait fait accourir, et aussi l'abondance de l'eau, on a réussi à éviter une conflagration.

MUSIQUE A LÉVIS

La fanfare de l'Union musicale devait jouer hier soir, à Lévis, au parc du comte de Premio Réal, à l'occasion de la naissance de l'héritier présomptif du trône d'Espagne.

Mais elle en a été empêchée par la pluie.

NOUVELLES PARISSIE

Le décret canonique érigeant la desserte du faubourg St-Jean en paroisse a été signé lundi, jour de la fête de Notre-Dame Auxiliatrice.

PRIME

Ainsi que nous en informions nos lecteurs, il y a quelques jours, nous aurons encore une fois l'occasion vendredi, 27 courant, d'applaudir le remarquable virtuose belge, H. Jchiu Prume. Après une absence de plusieurs années que l'artiste a utilisée à visiter les principales villes de France et Belgique; après avoir fait consacrer son superbe talent par l'élite du monde Parisien où il a cueilli de nouveaux lauriers et fait l'admiration de tout ce que Paris renferme de célébrités musicales, Monsieur Prume nous revient avec un répertoire tout-à-fait nouveau. Sa merveilleuse exécution s'est encore développée, si cela se pouvait, et sous son archet enchanteur, l'œuvre interprétée brille d'un éclat merveilleux. Les quelques amateurs qui l'ont entendu hier soir en petit comité ne rêvent plus que de l'entendre de nouveau.

Au concert de vendredi, le virtuose sera supporté par la charmante cantatrice Mlle Tessier qui s'est déjà fait entendre ici avec grand succès l'hiver dernier au concert du "Montréal Quintette Club," par Mlle Almérás, pianiste, et le Septuor Haydn.

Les billets d'admission et le plan de la salle ont été déposés chez l'éditeur de musique A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique.

NOUVELLES DU PORT

Le steamer Rival a, dit-on, été nolisé pour faire la traversée entre la Malbaie et St Denis.

Il commencera ses voyages mardi de la semaine prochaine. La barque Maud, capt. Emerson, en destination de Plymouth, a quitté son mouillage où elle prenait sa cargaison et est allée s'ancrer à l'Anse des sauvages, d'où elle partira avec le prochain vent favorable.

Deux pêcheurs français dans une chaloupe, aux Bancs, ont été sauvés par la barque norvégienne Abbin et ils sont débarqués. Ils appartiennent à la goélette Jean August dont ils furent séparés dans un moment de brume. Ils ont passé trois jours et trois nuits sans provisions. Ils sont de St Pierre Miquelon et ils seront renvoyés chez eux par les soins du consul français.

La barque Aïsa, capitaine McFarlane, partie d'Ayr le 12 avril, est arrivée dans notre port lundi après-midi, à la remorque du Lake.

La barque Ephinstose, capitaine Olsen, partie de Christiania le 16 avril, est arrivé dans notre port lundi matin, à la remorque du Beaver.

Le navire Choïce, capitaine McMurtry, parti de Greenock le 24 avril, est

arrivé dans notre port lundi matin, à la remorque du *Margaret*.

La barque *Theresa*, capitaine Franzen, venant de Frederickstad, et la barque *Willi m Wright*, capitaine Cook, partie de Newcastle le 9 avril, sont arrivés dans notre port lundi, à la remorque du *Rhoda*.

STEAMERS Océaniques

Les steamers *Ashdelle* et *Romeo* ont été affrétés pour prendre des cargaisons de madriers à Pierreville pour Londres, au compte de MM. Bryant, Powis et Bryant.

Le steamer *Allan*, le *Sarmatien*, Capt. Wylie, venant de Liverpool, est arrivé dans notre port, hier matin, et est parti pour Montréal à 2 heures p. m., le même jour.

Le steamer *Dominion*, l'*Orégon*, capt. Williams, est arrivé dans notre port venant de Liverpool, à 6.45 heures p. m., lundi. Il a débarqué ses passagers au dépôt, et est parti pour Montréal à 7 heures a. m. hier.

Le steamer *Avlona*, capt. Langster, venant des ports de la Méditerranée, via Halifax, est arrivé dans notre port hier soir, et a jeté l'ancre en rade. Il a 300 tonneaux de cargaison à décharger ici avant de partir pour Montréal. Il décharge au quai des Commissaires.

Le steamer *Colina*, Cap. Bell, parti de Glasgow le 4 mai, est passé au Cap à la Madeleine, à 2 heures p. m., hier. Il arrivera dans notre port cette après-midi.

Le steamer *Allan*, l'*Hebernian*, capt. Brown, est arrivé de Montréal, à 3.30 heures p. m. hier, et a jeté l'ancre en rade. Il part pour Glasgow aujourd'hui.

NOUVELLES RELIGIEUSES

Mgr Grandin a fait le sermon dimanche à la Basilique puis a fait lui-même la quête, après le sermon. Elle a rapporté \$200.00

Mgr de Saint Albert a prêché aussi, dimanche après-midi, à Saint Joseph de Lévis.

Le R. P. Lacombe a prêché à Saint-Sauveur, dimanche matin, et à l'église Saint-Patrice dimanche soir.

Partout les aumônes ont été abondantes.

CAPTURE D'UN MONSTRE MARIN DANS LE FLEUVE

Nous lisons dans le *Monde* de lundi :

"Un M. Maillé a capturé hier, vis-à-vis de la Longue Pointe, un monstre marin de 15 pieds de longueur. Le monstre a 4 pieds d'épaisseur au milieu du corps.

M. Maillé passait en chaloupe en haut du village de la Longue Pointe lorsqu'il aperçut le monstre à la surface de l'eau ; il s'approcha, mais le monstre était disparu. Cependant il ne tarda pas à reparaitre à la surface du fleuve tout près de l'embarcation. M. Maillé avait un harpon dans sa chaloupe et il darda dans l'œil le monstre qui s'éleva cinq à six pieds au-dessus du niveau du fleuve. M. Maillé l'échappa, mais le monstre alla s'échouer sur la grève.

C'est un baleinon qui a remonté le fleuve durant la débâcle des glaces. On l'a vu ces jours derniers à Laprairie. Il pèse deux mille livres. Ils ont essayé à le remonter de la grève hier à dix hommes, mais ils n'ont pu le remuer. Il était encoché sur la rive ce matin.

On dit que M. Maillé a déjà refusé un bon prix pour sa capture."

SOCIÉTÉ ST JEAN BAPTISTE, SECTION ST ROCH

Il y aura une assemblée de la section St Roch, à la salle Jacques-Cartier, dimanche le 30 courant, à l'issue des vêpres. Plusieurs orateurs adresseront la parole. Tous les Canadiens Français sont priés d'y assister.

JOSEPH BEAUCHAMP, Secrétaire, Section St Roch.

3fs.

TRANSFERT

M. F. X. Drouin et M. Edouard Bouffard, avocats, ont transporté leurs bureaux au No 68 rue St Pierre, bâtisse de la *Queen Insurance Co.*

24 mai. juo

AVIS AU MÈRE

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être administré aux enfants qui sont dans la période de la dentition. Ce sirop calme l'enfant, amortit les gencives, fait cesser les douleurs, fait disparaître toutes les coliques et est le meilleur remède pour la diarrhée. — Vingt-centins la bouteille.

10 mai 1886 — la. q & h.

Le **SEDLITZ CHANTEAUD**, purgatif rafraîchissant et dépuratif, est un sel neutre d'une saveur très douce et d'une efficacité certaine pour combattre la **Constipation**. Son emploi journalier est surtout utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, bilieux, portées aux congestions cérébrales, aux vertiges, migraines, ou sujettes aux hémorroïdes, embarras gastriques, etc.

M. CHANTEAUD, pharmacien, Com

mandeur d'Isabelle la Catholique, est le seul préparateur des Médicaments dosimétriques du Dr Burggraeve, dont la vogue et le succès sont universels.—*Se méfier des Contrefaçons dangereuses du SEDLITZ CHANTEAUD* et des Médicaments dosimétriques—

Annouces Nouvelles

Soumissions demandées

On demande des soumissions pour la construction d'une sacristie en pierre à St Etienne de Beaumont. Les syndics ne s'engagent à accepter ni la plus basse ni aucune soumission. Les plans et devis sont visibles au presbytère de Beaumont. Les soumissions seront reçues jusqu'au 5 du mois de juin prochain et devront être adressées au rév. M. A. Bouchard, Ptre, curé de Beaumont, comté de Bellechasse.

Beaumont, 25 mai 1886
A. BOUCHARD, Ptre, curé.
Secrétaire des syndics.

26 mai 4f

ON DEMANDE

Immédiatement une bonne couturière pour travailler à domicile. S'adresser au bureau de L'ELECTEUR.



QUEBEC-CENTRAL ARRANGEMENTS D'AUTOMNE ET D'HIVER

A partir de LUNDI, le 5 avril 1886, les convois circuleront comme suit :

	Malles.	Mozz.	
Départ de Sherbrooke pour Jonction	A. M.	A. M.	
Beauce, Lévis et Québec.....	8.15	7.15	
	P. M.	P. M.	
Arrivées à Jct. Beauce.	1.40	4.30	
Arrivées à Lévis.....	3.45		
" à la Traversée.	4.00		
Départ de Québec pour Jct. Beauce, Sherbrooke et différents endroits de la Nouvelle Angleterre.....	A. M.		
	12.00		
Départ de Lévis.....	1.00		
	P. M.	A. M.	
Arrivées à Jct. Beauce.	3.40		
Départ Jct. de Beauce	3.45	6.45	
	P. M.	P. M.	
Arrivées à Sherbrooke	8.30	3.00	
Départ de Lévis pour St-François.....	2.15		
Arrivées à St-François	7.15		
Départ de St-François pour Lévis.....	6.00		
Arrivées à Lévis.....	10.50		

Le départ des trains se fait d'après le calendrier "Eastern Standard."

Delai de quinze minutes à Jonction Beauce pour le lunch.

Il y a RACCORDEMENT certain à Sherbrooke avec les **GRANDS** du **PACIFIC** du Grand-Tronc et à **Verona** pour aller à **Newport Boston, St-York, Portland** et toutes les villes de la Nouvelle-Angleterre, ainsi que pour Montréal et l'ouest via le lac **Memphramagog**. A la jonction **Harlaka**, il y a raccordement avec l'intercolonial pour se rendre à la Rivière-du-Loup, Cacouna, les villes d'eau du bas du fleuve et tous les endroits des provinces Maritimes. A Québec il y a raccordement avec la ligne du St-Laurent et du Saguenay ainsi qu'avec le chemin de fer du Nord pour St-Léon et tous les endroits au-dessus de Québec.

JAS. B. WOODWARD, Gérant-général

LBS

PIANOS NEWCOMBE EN TÊTE DE TOUS

Le piano Newcombe a remporté la médaille d'argent sur tous ses concurrents, les pianos de l'Europe et de l'Amérique à

La grande Exposition de la Nouvelle-Orléans en 1885 avec le rapport d'jury d'examinateurs comm. étant de première qualité de main d'œuvre pour égalité de son et pour excellence en général au point de vue musical et mécanique de l'instrument.

Ce piano a aussi obtenu le premier prix à L'Exhibition de Kingston en 1885

sur tous les pianos Canadiens, Allemands et Américains. Sanctionné par d'aussi éminents artistes tels que Otto Bendix, autrefois pianiste à la cour de Sa Majesté le Roi de Danemark et premier professeur du Conservatoire Musical de Copenhague, Carl Martens, gradué du Conservatoire Royal Leipzig Germany, G. W. Shaty, docteur en musique professeur de la chaire de musique, à l'Université de collège de la Trinité, Toronto, Edward Fisher organiste de l'église St André et directeur de la société de chœur de Toronto. Aussi de W. Waugh Lander, Florence Maryatt, W. H. Pilcher, J. S. Parker et autres. Ce piano est fait pour servir dans les salles de concert, dans les salons, les salles d'assemblées et les boudoirs. Il est en usage dans toutes les écoles, les couvents et les collèges. Il est choisi par les professeurs, tant pour la puissance que pour la beauté du son. En un mot, le piano Newcombe est préféré à tous les autres par toutes les cantatrices pour sa beauté et sa douceur dans l'accompagnement du chant.

BERNARD & ALLAIRE, Éditeurs de Musique

77 & 79 rue St Jean Haute-Ville Québec

Le seul établissement de musique dans la ville ayant le téléphone

Pour la Dyspepsie ou une faible digestion, buvez l'Eau de St-Léon après chaque repas et avant de déjeuner pour la Constipation.

Gingras, Langlois & Cie
QUEBEC

A VENDRE

BOIS SEC, scié et fendu, excellent pour allumer, au plus bas prix.

JOSEPH ARCHER, Sr.,
No 8, rue St François, St Roch.
29 avril 1m

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } Cour Supérieure
District de Montmagny }
No 399

Dame Marie Boulanger, de la paroisse de St Magloire, épouse de Jean Lamontagne, cultivateur, du même lieu, dûment autorisée à ester en justice,

Demanderesse

vs

Le dit Jean Lamontagne, Défendeur

Une action en séparation de corps et biens la déstituée en cette cause.
Montmagny, 12 mai 1886.
P. AUG. CHOQUETTE,
Proc. Dem.

18 mai 1m

ETE 1886

Nous vous invitons à venir examiner les étoffes sous mentionnées, qui se lavent très bien et sont reconnues par tous pour être les patrons les plus recherchés que nous ayons encore offerts.

Percates fines (couleurs solides).
Soirées claires et foncées.
Nouveaux Llamas en coton.
Cachemirettes nouvelles.
Lentilles fines.

Le tout depuis 12c à 25c.
GLOVES, FRY & CIE.

ETOFFES A ROBES

Ce département est au complet et renferme tout ce qu'il y a de plus nouveau en tissus et couleurs pour cette saison, depuis en montant.

Nouveautés en patrons de Robes.
Tissus léger noir, appelé Nuns Veiling, 18c ou 17c net.
Le même, en couleurs crème, noir, gris etc. 16c ou 15c.
Grenadines Canevas noires.
Nouvelles Grenadines de soie grise avec les brochés pour appareiller.
Soies Tussannes de fantaisie, 33c ou 36c net.
Robes blanches et crèmes de Lavan braillées.

GLOVER, FRY & CIE.

ACADEMIE DE MUSIQUE

VENDREDI, 28 MAI

CONCERT DONNE PAR

F. JEHIN-PRUME

Violoniste de S.-M. le roi des Belges

— AVEC LE CONCOURS DE —

Mlle E. TESSIER, Soprano, (de Montréal).
Mlle M. ALMERAS, pianiste.

ET LE

SEPTUOR HAYDN

Admission 75c. Sièges réservés \$1.00
Galeries 50c.

Billets en vente et plan de la salle chez A. Lavigne, 55 rue de la Fabrique.

Le piano choisi pour le concert est de la manufacture de KRANICH & BACH.
Portes ouvertes à 7h. Concert à 8 heures 25 mai

CADEAUX DE NOË !

BEAU CHOIX !

DESSINS NOUVEAUX !

Objets galvanisés, vases à salade ou à fruits, service à thé, etc.
Jolies horloges et ornements en bronze.
Objets en argent avec boîtes couvertes en peluche, cuillères d'argent, fourchettes, service à dessert, porte bouquets.
Lawn tennis, balles emplumées et volantes.

G. SEIFERT
EUROPEAN BAZAAR
6 Janv le Jan 34, rue de la Fabrique

DEMEPAGE

L'agence des billets de la Cie du Pacifique est transférée du No 4 rue Du Fort à leur nouveau bureau dans la bâtisse de l'hôtel St Louis.

6 mai no

TERRE A VENDRE

Une des plus belles fermes de Ste Julie de Somerset, formant 200 acres en superficie —très fertile, bien bâtie, à deux milles de l'église.

Conditions faciles.
S'adresser à
ARCHIBALD McKILLOP,
Ste Julie.

avril 3m

GlACE A DOMICILE

avec la même régularité dont ils ont fait preuve dans le passé, et AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES.

S'adresser à

J. ST-PIERRE,
Marché Montcalm, Etal No 22.
ou à la résidence privée de M. St-Pierre, rue Richardson, 118, à St-Roch.

27 avril 1m

NOUVELLES VOITURES POUR ENFANTS

A vendre aux prix des manufactures par

F. O. VALLERAND, 92, Cote Lamontagne et 33, rue Notre-Dame.

Huile de Foie de Morue

du **D' DUCOUX**

Kodo-Ferrugineuse, au Quinquina et à l'Ecorce d'oranges amères.

Ce médicament, d'un goût agréable, est facile à prendre et ne donne aucune nausée. Par sa composition il possède toutes les qualités propres à combattre :

l'ANEMIE, la CHLOROSE, les MALADIES DE POITRINE la BRONCHITE, les CATARRHES, la PHTHISIE la DIATHÈSE STRUMEUSE, les SCROFULES, etc., etc.

En raison de son usage facile, de ses effets multiples et sûrs et de son prix économique, les médecins l'ordonnent de préférence aux autres médicaments similaires.

DEPOT GÉNÉRAL.

PARIS — 209, rue Saint-Denis, 209 — PARIS

Se trouve dans toutes les principales Pharmacies et Drogueries de l'Univers. SE DÉFIER DES FALSIFICATIONS ET IMITATIONS

SIROP DE BLAYN

Ce SIROP, d'un goût agréable, est recommandé depuis 20 ans par les principaux Médecins de Paris, dans les Rhumes, Gripes, Toux, Coqueluches, Maux de Gorge, Catarrhes pulmonaires, Irritations de Poitrine, des Voies urinaires et de la Vessie.

PARIS, 8, Avenue Victoria. — Dépositaires à Québec : D' Ed. MORIN & C^o, 314, r. St-Jean.

Injection Cadet

LA PLUS CONNUE DU Monde entier POUR GUÉRIR

EN TROIS JOURS

sans aucun autre médicament et sans crainte d'accidents.

PARIS — 7, Boulevard Denain, 7 — PARIS

A Québec : D' Ed. MORIN & C^o. — A Montréal : LAVIOLETTE & NELSON. ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DU CANADA

AU BON MARCHÉ

PARIS — Maison Aristide Boucicaut — PARIS

Soieries, Etoffes nouvelles, Costumes, Confections, Toilettes nouvelles pour Dames et pour Enfants, Modes, Fours, Dentelles, Tabans, Gants, Eventails, Parfumerie, Lingerie, Linge de Table, Tapis, Ameublements, Ombrelles, Parapluies, Bonneterie, Chaussures pour Dames et pour Enfants, Articles de Voyage, Articles de Paris, etc., etc.

Les Magasins du BON MARCHÉ sont les plus grands, les mieux agencés, les plus confortables et les mieux organisés. Ils renferment tout ce que l'expérience a pu produire d'utile, de commode et de confortable, et sont à ce titre un des curiosités de Paris.—Les agrandissements récemment inaugurés portent à 10,000 mètres carrés (un hectare) la superficie de l'édifice. Ils font du BON MARCHÉ un Magasin unique au monde.

Le système de vendre tout à petit bénéfice et entièrement de confiance est absolu dans les Magasins du BON MARCHÉ.

Toute marchandise qui ne répond pas à la garantie donnée est, sans difficulté, échangée ou remboursée, au gré de l'acheteur. Ces principes, sincèrement et loyalement appliqués, leur ont valu un succès non interrompu, sans précédent jusqu'à ce jour.

Les Magasins du BON MARCHÉ n'ont de succursales ou de représentants ni en France ni à l'étranger.

INTERPRÈTES DANS TOUTES LES LANGUES EXPOSITION DE PARIS 1878

GUÉRISON CERTAINE

En 2 heures, sans COLIQUES ni NAUSÉES, SANS AUCUN PURGATIF avant ou après.

Par les CAPSULES de L. KIRM

de l'Extrait Étéré de Fougère méle par M. KIRM ne garantit l'efficacité qu'avec les Capsules portant sa signature. 107 ANS DE SUCCÈS DANS LES HÔPITALS d'Paris, St-Léon, Lezandre 115, RUE DE BERRY, 115

Déposit. à Québec : D' Ed. MORIN & C^o, 314, r. St-Jean.

VER SOLITAIRE

ASTHME

de l'ASTHME Par la POUDE de D' Cléry

Dépositaires à Québec : D' Ed. MORIN & C^o.

MM. J. ST-PIERRE & Cie informent leurs clients qu'ils continueront cet étéc comme par le passé à les approvisionner de

GLACE A DOMICILE avec la même régularité dont ils ont fait preuve dans le passé, et AUX CONDITIONS LES PLUS AVANTAGEUSES.

S'adresser à

J. ST-PIERRE,
Marché Montcalm, Etal No 22.
ou à la résidence privée de M. St-Pierre, rue Richardson, 118, à St-Roch.

27 avril 1m

NOUVEAU Thermomètre Médical de Léon BLOCH

(BREVÉTÉ)

Système extra-sensible

Qui n'est pas exposé aux variations dues à la contraction du verre.

Adopté par l'Académie de Médecine de Paris le 22 septembre 1885.

Tous mes instruments portent ma signature : *Leon Bloch*

Se trouve dans les principales Maisons d'Instruments de Chirurgie.

Vente en Gros : 18, rue Albouy, PARIS

Dépositaires à Québec : D' Ed. MORIN & C^o et dans toutes les principales Ph^{ies} du CANADA.

GUÉRISON CERTAINE

En 2 heures, sans COLIQUES ni NAUSÉES, SANS AUCUN PURGATIF avant ou après.

Par les CAPSULES de L. KIRM

de l'Extrait Étéré de Fougère méle par M. KIRM ne garantit l'efficacité qu'avec les Capsules portant sa signature. 107 ANS DE SUCCÈS DANS LES HÔPITALS d'Paris, St-Léon, Lezandre 115, RUE DE BERRY, 115

Déposit. à Québec : D' Ed. MORIN & C^o, 314, r. St-Jean.

TENEUR DE LIVRES

Un excellent teneur de livres, âgé de 22 ans, sachant bien les deux langues, ayant une expérience de deux années dans un établissement en gros de cette ville et muni de bons certificats, demande de l'emploi. S'adresser à la boîte 1006, Bureau de Poste, Québec.

6 mai no 34, Côté Lamontagne.

LES Nuits de Constantinople

(Suite)

CXII

Il persistait à courir après un but chimérique et à prolonger son séjour à Pera...

Le pauvre homme n'avait même plus la lucidité nécessaire pour apprécier sa situation et pour essayer d'y remédier.

Dans sa jeunesse, il avait essayé bien d'autres tempêtes sans se laisser abattre...

Il passait toutes ses journées à compiler de vieilles notes, à aligner des chiffres qui ne représentaient pas des sommes encaissées...

On voyait bien qu'au fond il le regrettait. Le capitaine faisait de son mieux pour consoler M. Vergoncy...

Il inventait les prétextes les plus ingénieux pour leur ménager des entrevues, et il ne désespérait pas de les voir mariés prochainement.

Il s'intéressait si fort à eux, qu'il pensait un peu moins à la prisonnière du harem de Buzerna-Pacha.

Il est vrai que, depuis le sauvetage du sac de cuir, Baïa ne lui avait pas donné signe de vie, et qu'aux termes de la lettre de la pauvre haoum, des Orgeries devait attendre pour agir qu'elle réclamât son appui.

Il avait en la chance de retrouver intact le trésor laissé dans un meuble à l'hôtel d'Angleterre, et il lui tardait de pouvoir le remettre à la captive déléguée.

Il se proposait même d'y ajouter une somme assez forte pour s'acquitter envers sa protégée et aussi pour l'indemniser des dangers qu'elle avait courus à cause de lui.

Mais il n'osait pas risquer une nouvelle tentative pour la revoir, de peur de réveiller l'affaire de la demande d'expulsion, que l'ambassade semblait avoir oubliée.

Les choses en étaient là, lorsqu'un matin Mourad-Effendi lui proposa de l'accompagner à Scutari, où son service l'appelait ce jour-là.

CXIII

Des Orgeries fut assez surpris d'entendre Mourad-Effendi lui proposer cette promenade.

D'ordinaire, l'effendi aimait bien mieux prolonger ses visites à M. Vergoncy que de courir la ville et les environs.

Heureusement se trouvait toujours là quand son amoureux venait voir son père et le temps ne lui semblait pas long.

Mais ce jour-là, Mourad abrégée l'entrevue en alléguant qu'il avait à porter un ordre pressé au ministre de la guerre, dont il était devenu l'aide de camp depuis l'expédition du mont Olympe.

La mise en déroute des brigands avait fait le plus grand honneur au jeune lieutenant, et il se voyait en passe d'obtenir bientôt un bel avancement.

Du reste, le capitaine ne se fit pas prier pour l'accompagner.

Le repos était contraire à son tempérament, et après la période qu'il venait traverser, la vie uniforme qu'il en était réduit à mener lui semblait terriblement fade.

N'eût été l'intérêt qu'il portait à Henriette et à Baïa, il se serait embarqué pour la France dès le lendemain de son retour d'Asie; car, en vérité, il s'ennuyait presque autant que Coraillon, lequel s'échappait littéralement sur pied.

Mais le capitaine avait charge d'âmes, et pour rien au monde il n'eût abandonné ses protégées.

Seulement, il ne s'était pas interdit les distractions et il profita bien volontiers de celle que l'effendi lui offrait.

Il eût, du reste, la discrétion de ne pas lui demander ce qu'il allait faire à Scutari, et ils descendirent ensuite à l'inévitable embarcadere de Tep-Hané, où les attendait un caïq du gouvernement, un caïq à six rameurs qui filait comme une flèche.

Quand ils eurent pris place et que la frêle embarcation eut dépassé l'entrée de la Corne d'Or, Mourad dit à son ami des Orgeries: — Demain, mon sort se décidera.

— Qu'entendez-vous par ces paroles, mon cher camarade? demanda le capitaine, qui ne s'attendait guère à ce début.

Ligne Allan. Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terre-Neuve pour le transport des malles Canadiennes et des États-Unis.

86 ARRANGEMENTS D'ÉTÉ 86

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1re classe suivants, bâtis sur la Clyde, à double engin.

Table listing ship names, tonnage, and commanders for the Allan Line, including NUMIDIAN, PARISIEN, SARDINIAN, etc.

LIGNE DE LA MALLE DE LIVERPOOL LONDON DERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamships, De Quebec. Lists departure dates and ship names.

Prix du passage de Quebec

Cabine..... \$60.00, \$70.00 et \$80.00 (selon le confort).

Intermédiaire..... \$30.00 Entrepont..... 20.00

Un vapeur avec les malles et les passagers pour les steamers en destination de Liverpool quittera le quai Napoléon, le matin du départ à neuf heures précises.

SERVICE SUPPLEMENTAIRE ENTRE LIVERPOOL, LONDON DERRY, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Liverpool, De Derry, Steamers, De Quebec. Lists ship names and dates.

En partant de Québec, ces steamers se rendront directement à Liverpool et ne transporteront que des passagers de Cabine.

Prix du passage de Quebec

Cabine..... \$50 et \$50 Selon le confort

LIGNE DE GLASGOW QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Glasgow, Steamers, De Montreal ou vers le. Lists ship names and dates.

Le Carthagénien et le Buenos Ayrean ne transporteront que des passagers de cabine à \$50 chaque.

LIGNE DE LONDRES, PLYMOUTH, QUEBEC ET MONTREAL

Table with columns: De Londres, Steamers, De Montreal ou vers le. Lists ship names and dates.

Les lits sont invariablement payables d'avance. Un médecin expérimenté se trouve dans chaque steamer.

Connaissances directs accordés à Liverpool et dans les ports du continent pour toutes les parties du Canada et des États de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à ALLAN, RAE & Cie., Agent.

A LOUER

Logement dans la rue Garneau No 18, confortable, chaud, avec améliorations modernes.

S'adresser à P. B. CASGRAIN, 4, rue Collins.

15 janv juo

Je viens de recevoir à l'occasion des Fêtes LE PLUS GRAND ASSORTIMENT de beaux instruments qu'il y ait en Canada...

HAZELTON PIANO KNABE FISCHER PIANO DOMINION et les orgues-harmoniums "DOMINION."

Tous instruments de choix, de nouveaux styles, uniques dans leur genre et ne se trouvant nulle part ailleurs.

L. E. N. PRATTE, SEUL AGENT POUR LA PROVINCE DE QUEBEC, 1676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL, 1676.

La Saison des Affaires VA S'OUVRIR

Messieurs les Marchands ont tout avantage à placer leurs commandes chez

A. B. DUPUIS 57 RUE ST-PAUL 57

La plus importante maison de la ville dans le commerce de Biscuits. CONFISERIES et CHOCOLATS; la pureté des marchandises offertes par cet établissement est garantie.

SPECIALITE de Cigars et Cigarettes les meilleures importées et domestiques. EN GROS SEULEMENT

BIERE ET PORTER LABATT

Les boissons par excellence pour les chaleurs sont les Célèbres Bière et Porter Labatt de London. Les plus hautes autorités médicales en recommandant l'usage comme tonique...

POUR LA BELLE SAISON, achetez la célèbre Bière et Porter Labatt, London, et n'en prenez point d'autre en substitution.

N. Y. MONTREUIL, Seul agent, Québec. P. S.—En mains le stock le plus considérable de Québec de Bière en Bouteilles, 13 avril 6m qab

TRAVERSE DE St Romuald et Sillery. LE VAPEUR "LEVIS" Capt Desrochers, gérant. Le et après le 12 MAI laissera (le temps et les circonstances le permettant) comme suit:

Table with columns: New Liverpool, Québec, De Québec, De Sillery. Lists departure times and ship names.

Traverse de l'Île d'Orléans. VAPEUR "ORLEANS" Capt Bolduc. Le et après le 12 MAI, jusqu'à nouvel ordre (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet, comme suit:

Table with columns: De Québec, De l'Île, De l'Île, De Québec. Lists departure times and ship names.

Arrêtant à St Joseph en allant et en revenant. Les jours de fête, un voyage se fera de l'Île à Québec à 8 h. du matin.

Marchandises à Réduction. CHAPEAUX FEUTRE, valant \$1.00 pour 40 et 50c. DRAP TOULAIN, valant 75c pour 40 et 45c. DRAP, CASIMIR, SERGE NOIRE et COULEUR, CACHE-MIÈRE, CROCHET, ALPAGA, etc. 50 doz CROCHETS, valant \$1.00 pour 50c. Ces marchandises ont été achetées en grand lot et sont vendues sans réserve. VENEZ VOIR CHEZ F.-X. LEPAGE & Cie, 58, rue de la Couronne, St-Roch.

Pharmacie du Palais. LE Dr C. O. LEBEL. à l'honneur d'informer le public de la ville et de la campagne qu'il a ouvert une pharmacie rue St Paul No 235 (en face de la gare du Palais). Son assortiment sera complet, renfermant tous les produits pharmaceutiques et chimiques, médecines patentées, tant américaines que françaises, graines et teintures; ainsi que les articles de fantaisie et spécialités du dernier goût.